

AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Service : Police Municipale

Intitulé du Poste : Agent de Surveillance de la Voie Publique

Statut : Catégorie C

Responsable Hiérarchique : Chef.fe de service de la police municipale (N+1)
Directeur.trice général.e adjoint.e en charge des services à la population (N+2)
Directeur.trice général.e des services (N+3)

La police municipale de la ville de Fosses est composée d'un.e chef.fe de service, de deux ASVP et de trois agents point école. Elle agit dans le cadre des orientations municipales fixées en matière de tranquillité publique. Les missions du service sont orientées principalement vers l'ilotage (patrouille pédestre, VTT ou véhiculée, relation commerçants...), la prévention (opération tranquillité seniors, lutte contre le logement indigne, sécurité routière...) et la gestion urbaine de proximité (traitement des dépôts sauvages, gestion du stationnement règlementé...) en partenariat étroit avec les services de gendarmerie. Le service est par ailleurs en charge de superviser le dispositif de vidéoprotection en lien direct avec les besoins de la gendarmerie.

Missions :

- Exercer des missions d'ilotage et développer une relation de proximité de qualité avec la population et les commerçants ;
- Contrôler le respect du stationnement règlementé et relever les infractions, le cas échéant ;
- Participer à la résolution des infractions au Règlement Sanitaire Départemental, le cas échéant, dans le cadre des dispositifs de lutte contre les dépôts sauvages ;
- Veiller au respect de l'application des arrêtés du Maire notamment en matière d'occupation du domaine public et de gestion urbaine ;
- Participer à la surveillance et la sécurisation du domaine public, par secteur de la ville, aux abords des écoles en lien avec les agents point école, lors des manifestations, marchés forains... ;
- Participer à la régulation des conflits de voisinage ;
- Assister les Policiers Municipaux dans la limite des prérogatives des ASVP ;
- Participer à la supervision opérationnelle et technique du dispositif de vidéoprotection.

Qualités relationnelles /savoir être :

- Sens du service public, disponibilité, rigueur ;
- Respect du devoir de réserve ;
- Esprit d'équipe et de cohésion ;
- Capacité de discernement, de dialogue, d'écoute et d'empathie ;
- Capacité d'adaptation et de réactivité face aux besoins des administré.es et aux situations,

Compétences techniques et professionnelles :

- Connaissance du cadre réglementaire des ASVP ;
- Qualités rédactionnelles et maîtrise de l'outil informatique (logiciel police, application radar pédagogique, traitement des images vidéoprotection notamment) ;
- Capacité à rendre compte par oral et par écrit à son supérieur hiérarchique.

Exigences spécifiques /temps de travail :

- Permis B ;
- Bonne condition physique ;
- Horaires : 8h-12h / 13h-17h du lundi au vendredi, 8h-12h le mercredi et 1 samedi par mois ; Possibilité d'extension en soirée, week-end et jours fériés en fonction des besoins ;
- 25 congés annuels, 2 jours de fractionnement, 12 jours de RTT ;
- Avantages sociaux : Cnas, COS, participation à la mutuelle et prévoyance, Compte épargne temps.